



City'Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



TRANSPORT DE MARCHANDISES FCO (FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE)

PERSONNES CONCERNÉES

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 3,5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

PRÉREQUIS

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé(e).

DURÉE

35 heures pouvant être réparties sur 5 jours, fractionnables en 3j + 2 J dans un délai maximum de 3 mois.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs.

Sur la route, sur véhicule et/ou sur simulateur pour la conduite.

VALIDATION DES ACQUIS

Test théorique et pratique.

DISPOSITIF DE SUIVI

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plate-forme de formation.

FORMATEURS :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

LIEU DE LA FORMATION

Au sein d'une agence CITY PRO où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

CALENDRIER

Disponible sur demande

TARIF

A voir sur demande

CONTEXTE

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de marchandises, doit tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité.
- ✓ Connaître les applications réglementaires régissant la profession.
- ✓ Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale.
- ✓ Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes

CONTENU DE LA FORMATION

ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION (0h30)

BILAN DES CONNAISSANCES (3h30) :

- Réglementation du transport et sécurité routière.
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée.

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXÉ SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ (11 heures) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité.
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique.
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule.
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile.

APPLICATION DES RÉGLEMENTATIONS (6 heures) :

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport routier de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers.
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents.

SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE (7 heures) :

- Prévention des risques physiques, hypovigilance.
- Aptitude physique et mentale.
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques.
- Principes élémentaires de secourisme.
- Règles de circulation et de signalisation routière.
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds.
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt.
- Circulation dans les tunnels.
- Franchissement des passages à niveau.
- Criminalité et trafic des clandestins.

SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures) :

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service.
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DU STAGE (3 heures)